



Ville de Niort
CS 58755

79027 NIORT CEDEX

Direction des Ressources Humaines

UN(E) AGENT SSLIA ET AGENT D'EXPLOITATION

Référence : 24E/C61

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE
L'ATTRACTIVITE URBAINE SERVICE AERODROME**

Presentation :

Au coeur d'une nature exceptionnelle et préservée, Niort vous offre un équilibre entre développement durable, qualité de vie et opportunités professionnelles. Niort est reconnue pour son engagement écologique, économique et social, faisant d'elle un véritable modèle de durabilité. En rejoignant cette terre mutualiste, vous aurez l'occasion de contribuer à son rayonnement et de vivre dans un environnement propice à l'épanouissement personnel et professionnel. Bienvenue à Niort, où vos ambitions se réalisent !

Au sein de la direction de la réglementation et de l'attractivité urbaine, le service des déplacements urbains gère les aspects relatifs à la politique du stationnement, la brigade animalière avec la fourrière pour animaux, mais également la thématique de l'animal en ville, les taxis et l'aire de camping-car. Elle gère également l'aérodrome de Niort Marais-Poitevin.

L'aérodrome de Niort Marais-Poitevin est un aérodrome d'aviation générale (VFR/IFR) reconnu pour son accueil et ses services qui enregistre entre 20 000 à 25 000 mouvements par an, liés à des activités d'aviation d'affaires, charter, vols médicaux et militaires en constante évolution. Son activité basée est soutenue (parachutes, planeurs, avions, ULM, aéromodélisme, voltige, montgolfières et drones, ...) avec près de 490 pratiquants et 73 aéronefs.

Le service de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs (SSLIA) est de niveau 2 et assuré alternativement par 2 agents. Un projet d'évolution au niveau 5 est en cours d'étude. Le SSLIA est ouvert en semaine uniquement selon les horaires publiés et disponibles en dehors de ces horaires H24 et 7j/7 sur demande préalable. Les agents SSLIA assurent un service d'astreinte.

Des systèmes d'astreinte sont mis en place pour pouvoir répondre à une demande d'atterrissage ou de décollage dans les 15 minutes.

L'équipe soudée, sur place, est composée de 5 agents, 3 AFIS et 2 pompiers/agents de piste.

Sous l'autorité du Responsable de l'aérodrome, vous assurerez les missions suivantes :

Missions :

Missions principales :

- Agent de piste : accueil d'aéronefs, avitaillement, gestion de parking, groupe de démarrage, ...
- Agent SSLIA : assurer le service SSLIA (mise en oeuvre et entretien du matériel, application des procédures conformément au recueil des consignes opérationnelles)
- Inspection visuelle quotidienne des pistes revêtues, en herbe et des équipements attenants
- Gestion technique des carburants (contrôle de la qualité, réception et distribution)
- Gestion technique du parc à instruments météorologiques
- Ouverture et fermeture de l'aérogare
- Entretien de la piste en herbe, taxiways et aires de mouvement
- Entretien des abords des bâtiments, des bâtiments et des aires d'accueil
- Tâches administratives diverses et liaison avec la Mairie
- Relevé des sous compteurs eau + électricité
- Entretien du matériel affecté à l'aérodrome
- Régisseur de recettes titulaire (ouvrant droit à NBI)

Missions par intérim lors des absences des agents d'exploitation :

- Accueil physique et téléphonique
- Gestion comptable des carburants et des redevances et taxes d'atterrissage

Horaires particuliers :

- Annualisation du temps de travail avec 2 emplois du temps : horaires d'été et horaires d'hiver + astreinte

- Possibilité de travailler en dehors des heures inscrites à l'emploi du temps en cas de manifestations, vols commerciaux, exercices, ...

Profil :

Savoirs-faire :

- Expérience d'agent SSLIA dans un aérodrome (ou de pompier au sein d'un SDIS)
- Expérience d'agent de piste appréciée
- Expérience dans la gestion technique et comptable d'un ou plusieurs équipements municipaux appréciée
- Connaissance du milieu aéronautique
- Polyvalence technique (maintenance, contrôle, sécurité) appréciée
- Maîtrise des outils bureautiques

Savoirs-être :

- Autonomie et rigueur dans l'organisation de son travail et dans l'application des procédures
- Bonnes conditions physiques liées aux missions de secours
- Sens des responsabilités et grande disponibilité
- Sens du service public et des relations humaines

Remuneration :

- Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des agents de maîtrise
- Régime Indemnitare
- Prime vacances : 799,90 € brut versés 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre, au prorata du temps de présence (en fonction de la date de prise de poste)
- Participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé et prévoyance (maintien de salaire labellisé)

Poste à pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) ou, à défaut, par voie contractuelle.

Pour les contractuels, les conditions de rémunérations seront calculées, dans les conditions décrites ci-dessus et au regard de l'expérience sur poste et/ou missions similaires.

Conditions liées au poste :

- Poste à temps complet (38 heures hebdomadaires avec génération de 18 jours RTT)

Renseignements :

Auprès de Monsieur Olivier DUPONT, Responsable de l'aérodrome Niort Marais-Poitevin (Tél : 05 49 78 74 06 ou 06 15 92 37 63)

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire) avant le **24/01/2025** sous la référence : **24E/C61** à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-candidature@agglo-niort.fr

Par voie postale : M. Le Maire

Direction des Ressources Humaines

Place Martin Bastard

CS 58755

79027 Niort Cedex